

Communiqué de presse, 17 mars 2023

**UNE CONVENTION A PRES DE 10 MILLIONS D'EUROS
Signature officielle du DQP2 avec Oc'Via le 17 mars 2023
entre 11h et 14h, à Nîmes**

Ce matin, à la base maintenance d'Oc'Via, se sont réunis les parties prenantes pour la signature de la convention 2023 – 2027 entre le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie et Oc'Via, maître d'ouvrage du contournement ferroviaire Nîmes-Montpellier.

⇒ **APRES PLUSIEURS ANNEES DE TRAVAIL DE TERRAIN, UNE RECONNAISSANCE PARTAGEE**

Le CEN Occitanie est associé à la Chambre d'Agriculture du Gard et au Centre Ornithologique du Gard depuis 2013 afin d'accompagner Oc'Via, maître d'ouvrage pour la mise en œuvre des mesures compensatoires écologiques du CNM.

Dans ce cadre, le CEN Occitanie travaille avec une centaine d'agriculteurs locaux qui sont, pour la plupart, impliqués dans le projet de longue date. La collaboration ainsi établie permet la création et le maintien d'habitats favorables à plusieurs espèces lourdement impactées par la construction de la nouvelle voie ferrée.

L'Outarde canepetière, l'Œdicnème criard et le Lézard ocellé, trois espèces emblématiques, disposent ainsi d'espaces leur permettant de s'alimenter et de se reproduire en Costières Nîmoises malgré les aménagements du territoire.



Crédits : CEN Occitanie

⇒ UNE NOUVELLE ETAPE POUR LE DEPLOIEMENT DE MESURES AMBITIEUSES

Cette nouvelle convention va permettre le déploiement d'actions concrètes et collectives de préservation de la biodiversité sur 13 sites avec des enjeux divers (faune, flore, habitats) couvrant environ 2 000 hectares de terrain en gestion. 120 exploitants agricoles partenaires (dont certains depuis engagés le début du projet) sont concernés. Le partenariat permet également le financement et l'encadrement d'une thèse, en cours en partenariat avec le CEFE-CNRS.

Cette nouvelle convention signée pour cinq ans représente 26 ETP pour le Conservatoire d'espaces naturels et quatre millions d'euros de budget partenaires/sous-traitants (un budget maximaliste de 9,5 M€).

Cet engagement traduit la pérennité d'un partenariat engagé depuis plus de 10 ans et qui rassemble la Chambre d'agriculture du Gard, le COGard et le CEN pour la mise en œuvre des mesures compensatoires environnementales du CNM. Un dossier suivi par les services de l'Etat (DREAL et DDTM) et présenté comme exemplaire !



Le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie et ses actions pour l'environnement

Sur le terrain, le CEN Occitanie, agréé par l'Etat et la Région, œuvre à la connaissance et la conservation de la nature et à la transition écologique des territoires avec l'ensemble de ses partenaires.

Près de 31 600 ha d'espaces naturels gérés répartis sur plus d'une centaine de sites dans toute la région Occitanie,

Environ 1 600 ha en propriété/emphytéose ;

L'animation de 6 Plans nationaux d'action ou leurs déclinaisons régionales ;

Plus de 120 salarié(e)s ;

Un travail avec plus de 300 partenaires publics et privés ;

Des conventions avec 250 agriculteurs pour la gestion des sites ;

L'accompagnement des politiques publiques pour la préservation de la biodiversité ;

Une assise citoyenne avec plus de trois cent adhérents ;

L'organisation chaque année de plus de 60 chantiers et sorties nature pour le grand public.

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux.

Le CEN Occitanie appartient au réseau national des Conservatoires d'espaces naturels : www.reseau-cen.org

⇒ **CONTACTS PRESSE :**

Audrey PELLAT-CHILLOT, 06 37 37 43 44 / audrey.pellat-chillot@cen-occitanie.org

Magali BOYCE, 06 37 29 99 93 / magali.boyce@cen-occitanie.org